



Justificatif de parution

annonce parue le 13-01-2023 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse

Adjugé à 82 000,00 euros

Type de bien : Local + Cave

Mise à prix : 30 000 €

Localisation : VALREAS

Surface : Local de 93 m² + la cave

Adjudication : 28/02/2023 à 10h30

Avocat Poursuivant : Me Lionel FOUQUET

**243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS**



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Dans un ensemble immobilier situé à **VALREAS** (84), 38 Cours Victor Hugo, Cadastéré : **Section AL n° 225** d'une contenance de 00ha02a00ca,

Lot numéro HUIT (8) : Une cave dont l'accès se fait par un escalier donnant dans le lot numéro 12 Et 13/1000^{èmes} des parties communes générales.

Lot numéro DOUZE (12) : Un local professionnel ou commercial d'environ 97m² dont l'accès se fait Avenue de Verdun Et les 283/1000^{èmes} des parties communes générales.

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu le 29 juillet 1999 aux minutes de Maître Gérard ENZINGER, notaire à TAULIGNAN (Drôme), publié au service de la publicité foncière d'ORANGE, le 14 septembre 1999 volume 1999P n° 4317.



Mise à prix : 30.000,00 € (trente mille euros)

VISITE : LE JEUDI 16 FEVRIER 2023 DE 14H30 A 15H30 SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, commissaire de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 28 FEVRIER 2023 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : Un local professionnel ou commercial d'environ 97m² dont l'accès se fait Avenue de Verdun et une cave. **Les enchères** ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Le bien est occupé par un locataire selon bail commercial (non communiqué) moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 1.000 €.

Les loyers ne sont plus réglés depuis plusieurs mois.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :